

DECLARATION
DE LA DELEGATION DU SENEGAL
A LA SÉANCE DE LA REUNION INTERGOUVERNEMENTALE
PREPARATOIRE A LA QUINZIEME SESSION DE LA
COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS
UNIES (CDD15)

CONSACREE AU THEME DE
L' "ENERGIE AU SERVICE DU DEVELOPEMENT DURABLE"

NEW YORK, 27 FEVRIER 2007

MONSIEUR LE PRESIDENT,

MON PAYS SOUSCRIT A LA DECLARATION FAITE CE MATIN PAR LE DISTINGUE REPRESENTANT DU PAKISTAN AU NOM DU GROUPE DES 77.

NOUS SOUHAITONS QUE TOUTES LES SOLUTIONS CONVENUES ICI NE SOIENT PAS DES ENGAGEMENTS DE PLUS ET SANS EFFET. MAIS QU'ELLES SE TRADUISENT EN DES ACTIONS CONCRETES SUR LE TERRAIN.

NOUS NOUS DEVONS, EN EFFET, APRES AVOIR LARGEMENT PARTAGE LE DIAGNOSTIC LORS DE LA CDD 14, D'OEUVRER A TROUVER DES SOLUTIONS OPERATIONNELLES ET A LA PORTEE DE TOUS, POUR INVERSER LA TENDANCE ACTUELLE.

LE SENEGAL EST CONSCIENT, PARCE QUE Y FAISANT FACE, DES DEFIS IMMENSES LIES A L'ACCES DURABLE AUX SERVICES ENERGETIQUES POUR TOUS.

L'EXPERIENCE DE MON PAYS EN LA MATIERE EST MARQUEE PAR UNE SITUATION ENERGETIQUE QUI SE CARACTERISE PAR UNE DOUBLE DEPENDANCE:

1- VIS A VIS DES IMPORTATIONS EN PRODUITS PETROLIERS DE L'ORDRE DE **53%** DE LA CONSOMMATION FINALE, AVEC UNE FACTURE PETROLIERE QUI EST PASSEE DE **370 MILLIONS DE DOLLARS EN 2000, A 560 MILLIONS DE DOLLARS EN 2004;**

2- VIS A VIS DE NOS MASSIFS FORESTIERS, EN DEGRADATION CONTINUE DUE AUX PRELEVEMENTS IMPORTANTS, DE L'ORDRE DE **40%** DU BILAN ENERGETIQUE.

AFIN DE REDUIRE LES CONTRAINTES DE NOTRE APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE, LE SENEGAL A PRIS, ENTRE AUTRES, LES MESURES SUIVANTES:

- 1- LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT EN VUE D'UNE MEILLEURE IMPLICATION DU SECTEUR PRIVE DANS L'INVESTISSEMENT ET LA GESTION DU SOUS SECTEUR DE L'ELECTRICITE. LA CREATION D'UNE AGENCE DEDIEE A L'ELECTRIFICATION RURALE S'INSCRIT DANS CETTE OPTIQUE;
- 2- L'INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE PETROLIERE PAR LA PROMOTION DU BASSIN SEDIMENTAIRE SENEGALAIS;

- 3- LA CONSOLIDATION DU MODELE DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIERES;
- 4- LA PROMOTION DES BIOCOMBUSTIBLES COMME ENERGIES ALTERNATIVES, SANS OUBLIER LE DEVELOPPEMENT DES AUTRES FORMES D'ENERGIES RENOUVELABLES.

EN TERMES DE RECOMMANDATIONS, MON PAYS EST D'AVIS QU'IL FAUT METTRE L'ACCENT:

- 1- LE RENFORCEMENT DES CAPACITES, NOTAMMENT PAR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE DU SECTEUR DE L'ENREGIE ET SON RENFORCEMENT;
- 2- LA MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT ADEQUAT POUR UN DEVELOPPEMENT MIEUX ADAPTE A L'AMPLEUR DES DEFIS ET ENJEUX A SURMONTER;
- 3- DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES PROPOSES ET UN ACCES PLUS FACILES AUX MARCHES PORTEURS;
- 4- DES ECHANGES D'EXPERIENCES PLUS FREQUENTS, EN PARTICULIER, EN MATIERE DE PARTICIPATION DES FEMMES ET DES POPULATIONS DE MANIERE GENERALE, DANS LE PROMOTION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES ENERGETIQUES ET DES TECNOLOGIES APPROPRIEES (EXEMPLE DES FOYERS AMELIORES, INDOOR POLLUTION ...), AINSI QUE LE DEVELOPPEMENT DES PME/PMI.

JE VOUS REMERCIE.